

Synthèse des rapports financiers annuels sur les programmes de DPE (,000\$)

	Notes	Base An -1 99/00	Total An 0 00/01	Total An 1 01/02	Total An 2 02/03	Total An 3 03/04	Total An 4 04/05	Total An 5 05/06	Changm't supérieur à base 2000/01
DPE – Services de garde à l'enfance	1	51 016	60 161	64 772	67 126	73 004	77 087	78 819	18 658
DPE – Soutien au revenu pour les familles	2	0	2 525	9 553	11 564	11 458	11 580	11 345	8 820
DPE – Tous les autres programmes et services	1	13 827	17 578	20 711	28 388	31 227	34 646	38 948	21 370
Investissement total – Tous prog. DPE		64 843	80 264	95 037	107 079	115 688	123 314	129 112	48 848
Moins: Transferts fédéraux en vertu de l'Entente sur le DPE et du Cadre multilatéral	3	0	0	11 100	14 700	19 200	23 800	26 400	26 400
Contribution prov. dans progr. de DPE antérieure à l'Entente bilatérale		64 843	80 264	83 937	92 379	96 488	99 514	102 712	22 448
Moins: Transferts féd. en vertu de l'Entente bilatérale		0	0	0	0	0	0	25 600	25 600
Contribution prov. ou (Transferts fédéraux à être investis années subséquentes)		64 843	80 264	83 937	92 379	96 488	99 514	77 112	-3 152
% financement aux services de garde			75,0%		62,7%			61,0%	
% financement au soutien du revenu pour les familles			3,1%		10,8%			8,8%	
% financement pour autres programmes DPE			21,9%		26,5%			30,2%	
Total			100,0%		100,0%			100,0%	

OBSERVATIONS

Les rapports publics jusqu'en 2005-06 démontrent clairement que les transferts fédéraux en vertu de l'Entente DPE et du Cadre multilatéral ont été totalement dépensés et, en fait, que la contribution provinciale a augmenté tout au long de cette période. Quoique ce ne soit pas précisé dans le rapport 2005-06, il semble qu'au moins 3,2 M\$ des transferts fédéraux en vertu de l'Entente bilatérale sont reportés aux prochaines années (calculé de manière à maintenir les investissements FPT de base de 2000-01).

NOTES

1. Les rapports publics indiquent qu'un certain nombre de programmes destinés aux enfants de plus de six ans sont inclus.
2. Comprend la restauration du Supplément de la prestation nationale pour enfants (SPNE) accessible aux familles avec enfants à faible revenu en vertu du Programme national de prestation pour enfants. Le Manitoba remet la totalité du SPNE aux familles bénéficiaires d'aide sociale. Les chiffres comprennent également les investissements consentis dans le cadre du programme Bébé en santé. En plaçant cet investissement dans la catégorie Soutien au revenu, on présume qu'une grosse part de la dépense est affectée à l'allocation prénatale versée aux parents.
3. Le plan du Manitoba en matière de DPE a été lancé en avril 2000, de sorte que son année de référence est un an plus tôt que l'année de référence générale soit (1999-2000 = an -1). Toutefois pour faciliter les comparaisons valides, les colonnes "changm't supérieur à base" et "% changm't" mesurent l'augmentation des investissements sur la période générale FPT.

Rapports annuels sur les indicateurs comparatifs non financiers des services de garde

	Base An 0 00/01	Total An 1 01/02	Total An 2 02/03	Total An 3 03/04	Total An 4 04/05	Total An 5 05/06	Changm't supérieur à base
<i>Les indicateurs suivants ont été extraits de divers rapports annuels pour donner une idée générale de l'évolution des indicateurs non financiers D'autres indicateurs sont disponibles</i>							
DISPONIBILITÉ							
Nombres de places pour les enfants d'âge préscolaire	23 022	24 009	24 777	25 634	25 726		
ACCESSIBILITÉ							
Accessibilité – % d'enfants d'âge scolaire pour qui une place en services de garde régis était disponible		21,2%	22,9%	22,6%	22,7%		
ABORDABILITÉ							
Tarif maximum demandé par jour (garderie)		\$16,40	\$18,80	\$18,80	\$18,80		
Nbre moyen d'enfants subventionnés sur une période de 4 semaines		11 020	11 455	11 568	11 027		
Subv. de fonctionnement annuelle pour une place en garderie préscolaire		1 872	2 002	2 132	2 262		
QUALITÉ							
Nbre d'éducatrice en garderie de niveau II (diplôme requis pour classification)		806	842	925	986		
Changement dans les salaires versés aux éducatrices de niveau II		+4,9%	+3,5%	+1,5%	+8,3%		
Pourcentage de places en garderies sans but lucratif		92,7%	92,4%	91,9%	93,2%		
INCLUSION							
Nbre d'enfants ayant des limitations fonctionnelles recevant des services		1 202	1 271	1 366	1 490		
CHOIX PARENTAL							
Nbre de places subventionnées en services de garde à horaire prolongé		384	398	419	393		
Nbre de services de garde familiale en milieu rural et petits centres urbains		21	22	28	32		